



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
ROUTE 138
RIVIÈRE SAINT-JEAN**

CANQ
TR
GE
CA
371

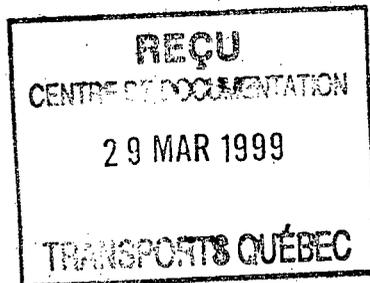
**Esther Laforte, consultante en archéologie
Janvier 1989**

469226

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE
ROUTE 138
RIVIERE SAINT-JEAN

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



Contrat no: 1140-88-269

Esther Laforte

Consultante en archéologie

FEVRIER 1989

RAPPORT FINAL

CANQ
TR
GE
CA
371

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier toutes les personnes et les organismes qui, par leur collaboration ont permis la réalisation de cette recherche:

Monsieur Denis Roy archéologue, du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec.

Monsieur Philippe Poulin géomorphologue, du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec.

Monsieur Bernard Hébert archéologue, pour sa participation aux travaux de terrain.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES CARTES ET TABLEAUX

1.0 MANDAT	1
2.0 LOCALISATION DES TRAVAUX	2
3.0 METHODOLOGIE	2
3.1 Recherche documentaire	2
3.2 Travaux de terrain	3
3.3 Composition de l'équipe et durée des travaux	4
4.0 HISTOIRE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE	4
4.1 Période préhistorique	4
4.2 Période historique	5
5.0 SITES ARCHEOLOGIQUES	7
6.0 MILIEU PHYSIQUE	7
7.0 RESULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE	9
7.1 Première courbe	9
7.2 Deuxième courbe	11
7.3 Troisième courbe	14
7.4 Quatrième courbe	14
7.5 Cinquième courbe	15
8.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	15

BIBLIOGRAPHIE

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

CATALOGUE DES DIAPOSITIVES

LISTE DES CARTES ET TABLEAUX

CARTE 1: Localisation de la zone d'étude, échelle 1: 250 000

CARTE 2: Localisation de la zone d'étude, échelle 1: 50 000

PHOTOGRAPHIE AERIENNE: Localisation de la zone d'étude, échelle 1: 15 000

CARTE 3: Localisation du site archéologique et de la zone inventoriée

TABLEAU 1: Occupation humaine de la période préhistorique

TABLEAU 2: Occupation humaine de la période historique

TABLEAU 3: Chronologie des événements post-glaciaires

TABLEAU 4: Justification et localisation des sondages par chaînage

Profil stratigraphique schématisé

1.0 MANDAT

En septembre 1988, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec nous confiait le mandat de réaliser la reconnaissance archéologique sur un tronçon de la route 138 dans la municipalité de Rivière Saint-Jean sur la Moyenne-Côte-Nord. Cette recherche s'inscrit dans le cadre des études effectuées par le ministère des Transports du Québec à l'occasion de la réfection de certains tronçons de la route 138.

Le mandat confié par le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec comprenait cinq objectifs:

- 1- Effectuer une reconnaissance archéologique afin d'identifier d'éventuels sites archéologiques préhistoriques, historiques amérindiens et historiques, eurogènes impliquant une inspection visuelle et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise retenue pour la réalisation du projet de réfection routière.
- 2- Le cas échéant, réévaluer l'état de conservation des sites archéologiques connus pouvant être menacés de destruction lors de la construction routière.
- 3- Le cas échéant, procéder à la localisation, à la délimitation relative et à l'évaluation du ou des sites archéologiques découverts lors de la reconnaissance ou localisés antérieurement.
- 4- Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et/ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans le corridor d'étude, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques ainsi que de la menace appréhendée des travaux effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.
- 5- Produire les rapports archéologiques.

2.0 LOCALISATION DES TAVAUX

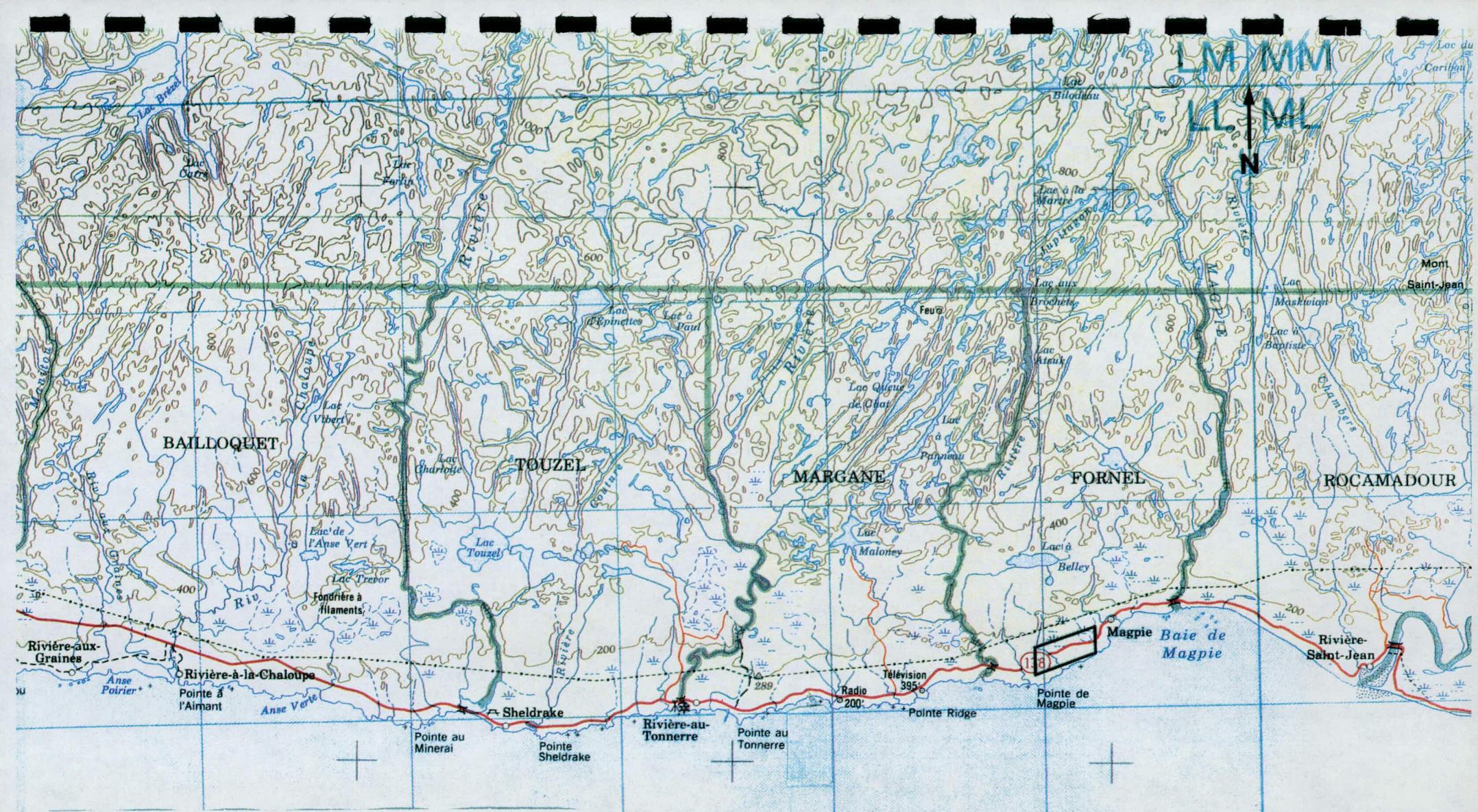
La zone sujette à la reconnaissance archéologique a été délimitée par le ministère des Transports du Québec. Il s'agit d'une correction de courbe de la route 138, d'une longueur de 3,7 km. dans une emprise de 30 mètres. Le nouveau tracé passera au sud de la route actuelle, sauf à l'extrémité est du projet où il passera au nord. (voir cartes et photographie aérienne de la localisation de la zone d'étude)

Cette zone se situe géographiquement dans la région de la Moyenne-Côte-Nord entre deux tributaires importants du Saint-Laurent, soit à l'ouest de la zone, la rivière Jupitagon (1,75 km.) et à l'est de celle-ci la rivière Magpie (4,5 Km.). De plus, la rivière Saint-Jean se trouve à 13 km. à l'est du projet. La zone d'étude est située dans la municipalité de Rivière saint-Jean, dans la circonscription électorale de Duplessis, à 1 km. à l'ouest du village de Magpie. Le chaînage débute à 100 mètres à l'est du pont de la rivière Brûlée. Précisément les coordonnées à la limite ouest de la zone d'étude sont les suivantes; M.T.U. 5572150 m. N., 389420 m. E. et latitude 50° 17' 38" N, longitude 64° 33' 05" O, tandis que ceux de la limite est se lisent comme suit; M.T.U. 5573125 m. N., 391840 m. E. et latitude 50° 18' 10" N, longitude 64° 31' 04" O. (carte 22 1/7)

3.0 METHODOLOGIE

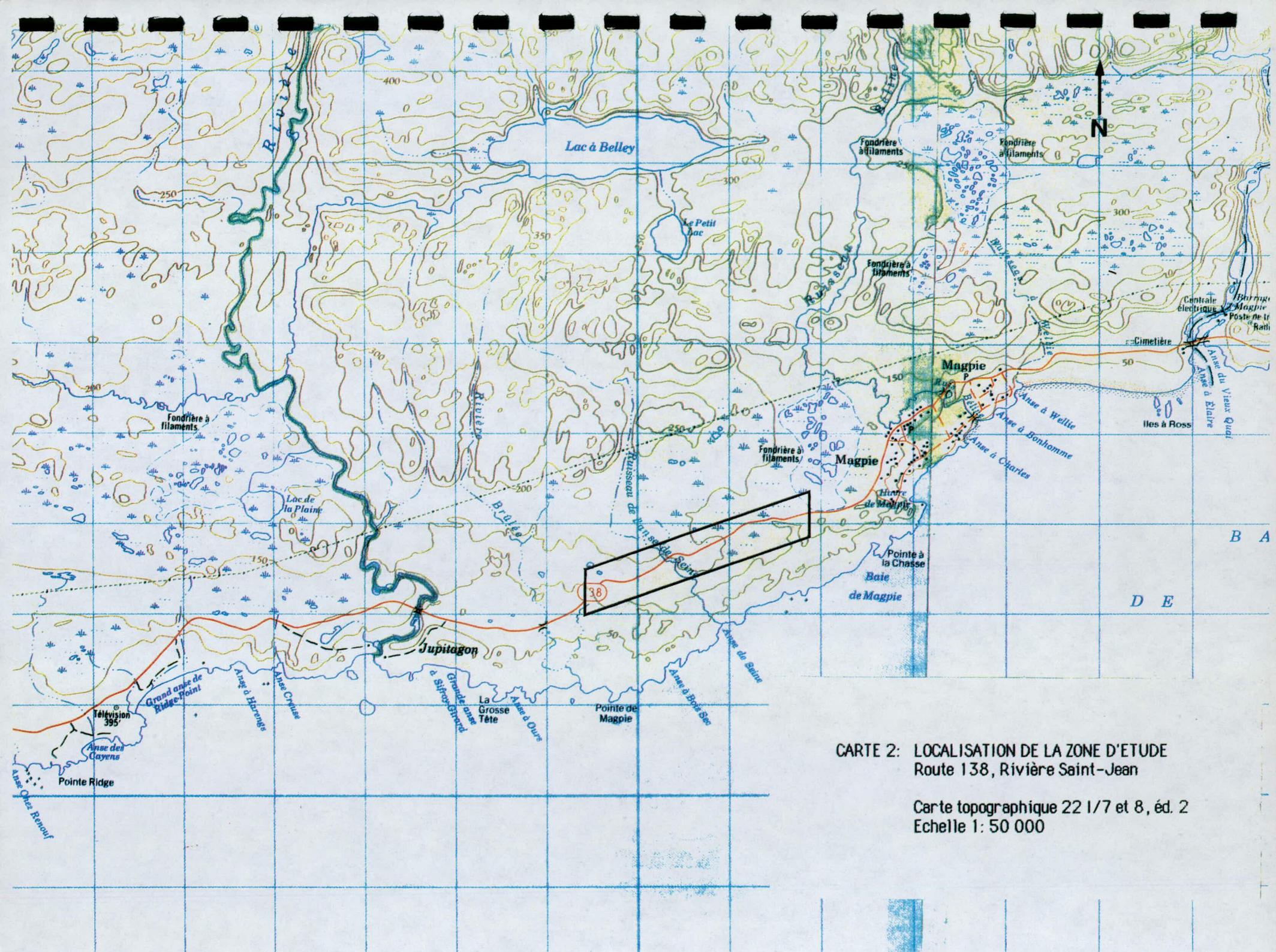
3.1 RECHERCHE DOCUMENTAIRE

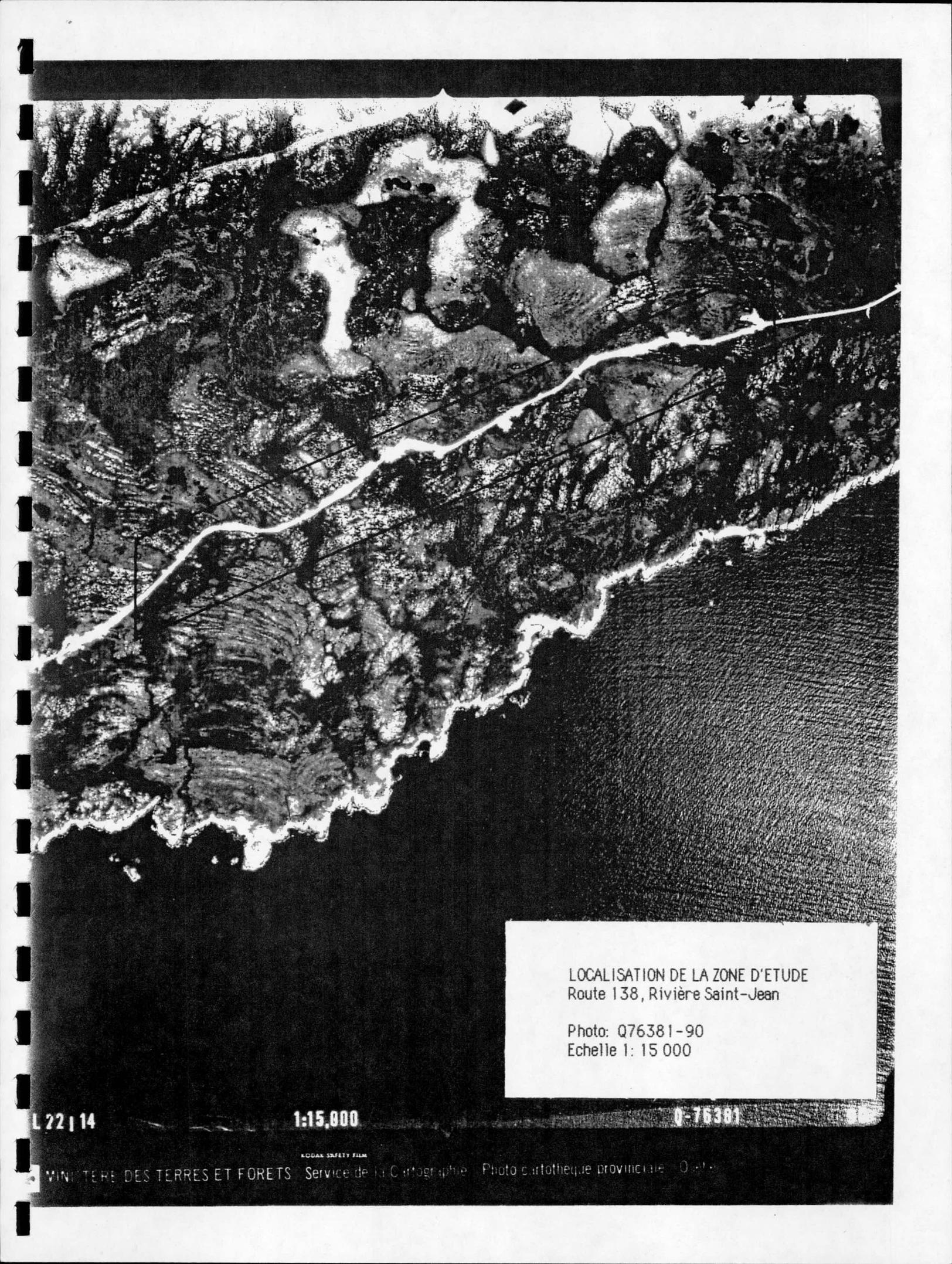
Préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique sur le terrain la documentation archéologique a été consultée au Service du patrimoine du ministère des Affaires culturelles du Québec, afin d'identifier la nature des travaux archéologiques antérieurement



CARTE 1: LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE
Route 138, Rivière Saint-Jean

Carte topographique 22 I, éd. 2
Echelle 1: 250 000





LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE
Route 138, Rivière Saint-Jean

Photo: Q76381-90
Echelle 1: 15 000

L 22 | 14

1:15,000

Q-76381

KODAK SAFETY FILM

réalisés dans la région de la zone d'étude ainsi que la présence de sites archéologiques déjà connus.

Une analyse par stéréoscopie des photographies aériennes aux échelles de 1: 15 000 (Q 76381-89 à 91) ainsi qu'une analyse de cartes topographiques aux échelles de 1: 50 000 (22 I/7, éd. 2) et de 1: 250 000 (22 I, éd. 2) ont aussi été effectuées afin de déterminer sommairement le potentiel archéologique de la zone d'étude.

3.2 TRAVAUX DE TERRAIN

L'inventaire archéologique fut strictement limité à l'emprise du tronçon. Les opérations de déboisement et d'arpentage du centre ligne préalablement effectuées facilitèrent l'accès au terrain.

La zone a d'abord fait l'objet d'une inspection visuelle minutieuse et systématique: premièrement pour identifier d'éventuelles formes, structures ou autres traces d'occupations humaines anciennes et deuxièmement afin de valider la sélection des secteurs à examiner par sondages.

Lorsque l'inspection visuelle le justifiait (voir tableau 4 des justifications et de la localisation des sondages par chaînage) des sondages archéologiques exploratoires étaient effectués dans les secteurs retenus.

Le nombre de sondages effectués par secteur ainsi que leur disposition étaient déterminés en fonction de la qualité et de la superficie de chaque secteur.

L'excavation des sondages était pratiquée à la pelle et/ou à la truelle. La superficie de chaque sondage était comprise entre 40 x 40 cm. et 50 x 50 cm. Chaque sondage a été fouillé par couche naturelle et la profondeur était déterminée par l'atteinte de la couche de sol présumée archéologiquement stérile.

Tous les sondages exploratoires ont été comptabilisés par secteurs. Toutes les mesures, notes, photographies, profils stratigraphiques et observations pertinentes ont été consignés au cours de cet inventaire.

3.3 COMPOSITION DE L'EQUIPE ET DUREE DES TRAVAUX

Les travaux d'inventaires sur le terrain ont été consignés par une équipe composée de deux archéologues, à l'intérieur d'une période de huit jours, entre les 3 et le 10 octobre 1988. Les travaux préparatoires ainsi que la rédaction du rapport ont été réalisés par la détentrice du permis de recherche archéologique du ministère des Affaires culturelles (88-LAFO-01).

4.0 HISTOIRE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE

4.1 PERIODE PREHISTORIQUE

L'histoire culturelle de la Moyenne-Côte-Nord a déjà été résumée par divers archéologues lors d'études concernant cette région (Chevrier, 1977; Samson, 1979; Laforte, 1985 et al.). C'est à partir de ces documents que nous présentons une brève synthèse de l'occupation humaine de la période préhistorique pour la région de la zone d'étude sous la forme d'un tableau synthèse afin d'en faciliter la consultation (Tableau 1). Cette synthèse chronologique qui est en rapport avec les conditions climatiques présente les différents groupes culturels qui ont occupé cette région à l'époque préhistorique ainsi que leurs principaux traits culturels en fonction de leurs modes d'exploitation des écosystèmes.

En 1985, de nouvelles données ayant trait au climat et à l'hydrographie permettaient de réévaluer une des hypothèses archéologiques déjà élaborée pour cette région: (Laforte, 1985: 12)

TABLEAU 1 : OCCUPATION HUMAINE DE LA PERIODE PREHISTORIQUE

PERIODE CHRONOLOGIQUE (A.A.)*	CONDITIONS CLIMATIQUES	GROUPE CULTURELS	TRAITS CULTURELS	
			EXPLOITATION DES ECOSYSTEMES	MODES D'ADAPTATION
8 000 - 6 000	Optimum climatique	Archaïque maritime		
6 000 - 5 000	Refroidissement climatique	Archaïque du Bouclier	Chasse au gros gibier surtout à l'intérieur des terres	Matériel lithique: couteaux bifaciaux, pointes de projectiles, grattoirs, objets en pierre polie Groupes sociaux multifamiliaux
5 000 - 3 000			Chasse aux petits mammifères terrestres sur la côte	Matériel lithique: miniaturisation de l'outillage Nomadisme restreint Groupes sociaux unifamiliaux Economie plus diversifiée
3 000 - 2 700	Refroidissement (Age de fer)		Retour à la chasse au caribou à l'intérieur des terres	Groupes sociaux multifamiliaux
2 700 - 1 800				
1 800 - 1 500	Réchauffement	Contact avec les populations sylvi-cole du sud-ouest	Chasse aux petits mammifères terrestres sur la côte et pêche	Apparition de la poterie
1 500 - 550		Invasion des Inuit de tradition Thuléenne	Ressources marines de la côte	
550 - 200	Refroidissement (Petit âge glaciaire)			
200 - 0 (l'actuel)				

* Avant-aujourd'hui: avant 1950 de notre ère

Le déplacement des groupes humains, de l'intérieur des terres vers la côte et vice-versa, avait toujours été interprété en fonction de la migration ou déplacements du gros gibier s'effectuant en fonction des fluctuations climatiques. Jusqu'à récemment, l'on considérait qu'entre 5 000 ans A.A. et 3 000 ans A.A. un réchauffement climatique marqué aurait entraîné la diminution graduelle du caribou et le déplacement des groupes humains qui étaient alors à l'intérieur des terres vers la côte à la recherche du petit gibier et de la faune marine (Samson, 1979: 15). Cette explication paraît aujourd'hui moins vraisemblable puisque cette période (de 5 000 ans A.A. à 3 000 ans A.A.) fait plutôt partie d'une longue phase de refroidissement climatique qui débuta vers 6 000 ans A.A. D'autres facteurs plus significatifs d'ordre hydrographique et géomorphologique auraient favorisé ce déplacement de l'intérieur des terres vers la côte. En effet c'est durant cette période que les niveaux de terrasse de 30 et 15 mètres ont été exondés. L'assèchement des surfaces, le développement de la végétation et des écosystèmes littoraux et intertidaux ainsi que l'établissement de tourbières à mares introduisant une certaine diversité faunique, auraient en effet offert un potentiel attrayant pour les groupes humains sur la côte.

Les résultats de l'analyse concernant les données de l'occupation humaine du territoire durant la période préhistorique démontrent l'existence d'un va-et-vient périodique (s'étendant sur plusieurs centaines d'années) entre le littoral et l'intérieur des terres au cours de cette période. Ces données permettent d'identifier certains des schèmes d'établissement saisonniers qui furent propre à ces groupes humains. Elles démontrent également que ces schèmes d'établissement sont en étroite relation avec le potentiel faunique des aires occupées par ces groupes.

4.2 PERIODE HISTORIQUE

L'arrivée des Européens sur la Côte-Nord transforma l'organisation socio-économique des Amérindiens de la période préhistorique en modifiant substantiellement leurs schèmes de subsistance. À

l'époque du contact avec les premiers européens, les Montagnais occupaient ce territoire et possédaient une économie de subsistance alors que les Européens arrivèrent avec une économie de marché. Le tableau 2 présente les grandes lignes de l'occupation humaine de la période historique et démontre bien les changements profonds provoqués par l'arrivée et l'implantation des Européens sur la Moyenne-Côte-Nord.

L'analyse des données sur l'occupation humaine historique indique qu'au début du XVI^e siècle:

- Les Européens arrivant de la mer s'installaient de préférence sur la côte, surtout dans les havres abrités mais également sur les îles en bordure de la côte;
- Les Montagnais venaient saisonnièrement aux comptoirs de traite des européens pour l'échange de peaux contre des armes, des pièges et des denrées alimentaires;
- Les Montagnais devinrent de plus en plus dépendant des postes de traite et occupèrent finalement le littoral pratiquement toute l'année;
- Les Acadiens, Madelinots, Gaspésiens, Jerseyais et Canadien-Français se regroupaient progressivement à l'intérieur de villages de pêcheurs sur la côte;
- Les Montagnais devinrent définitivement sédentaires suite à la création des "réserves indiennes" sur la côte par le Gouvernement fédéral.

De façon générale, les données concernant l'occupation humaine de la période historique, amérindienne et euro-québécoise, indiquent que la partie littorale de la zone d'étude se révéla certainement plus importante pour l'occupation humaine à cette période, que la partie intérieur des terres.

TABLEAU 2 : OCCUPATION HUMAINE DE LA PERIODE HISTORIQUE

PERIODE CHRONOLOGIQUE	GROUPES CULTURELS	HISTOIRE ET TRAITES CULTURELS
15e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Amérindiens - Pêcheurs Basques 	<ul style="list-style-type: none"> - Amérindiens— à l'intérieur d'un cycle saisonnier, combinaison de différentes activités de subsistance (chasse, pêche, cueillette) en fonction des ressources disponibles durant les diverses périodes de l'année - Surtout concentré à l'intérieur des terres - Pêcheurs Basques— présence saisonnière jusque vers 1620 - Occupaient les havres abrités et les fles de la côte - Pêche au cétacé— four à fondre la graisse de baleine - Pêche au loup-marin et à la morue - Peu de contact avec les Amérindiens
16e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée de Jacques Cartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de possession des terres au nom du roi de France - Troc des fourrures
17e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Européens - Mics-Macs de la Gaspésie et Iroquoiens de la Haute-Vallée du Saint-Laurent 	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais— reconquête de l'espace côtier par les Amérindiens, à l'aide d'armes échangées avec les Européens contre des fourrures - Européens— le roi de France octroie aux Seigneurs des concessions pour l'établissement de postes de traite sur la côte, notamment celui de Louis-Joliette sur l'île du Havre de Mingan - Mics-Macs et Iroquoiens — parcourent sporadiquement le territoire
18e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Européens: - Français <li style="padding-left: 20px;">- Anglais 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement des trading-posts-bands— rassemblement de plusieurs familles nucléaires autour d'un même comptoir de traite durant la saison estivale, alors que l'hiver les Montagnais chassent et trappent à l'intérieur des terres - 1763— l'Angleterre conquiert la Nouvelle-France; les concessions passent aux mains des Anglais. Ils forment un consortium de marchands la "Labrador Company" qui fit faillite en 1820
19e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Acadiens, Madelinots, Gaspésiens, Jerseyais et Canadiens-français - Arrivée de Johan-Beetz 	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais— durant ce siècle, deviennent de plus en plus dépendant des postes de traite et pratiquent leurs activités cynégétiques à proximité du littoral. Ils sont également victimes d'épidémies qui les déciment - Acadiens, Madelinots, Gaspésiens, Jerseyais et Canadiens-français— viennent pêcher et installer des postes de traite et des villages sur la Moyenne-Côte-Nord; notamment à Havre-Saint-Pierre - 1878— Johan Beetz (Belge) établit un poste de traite dans la baie portant aujourd'hui son nom
20e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Pêcheurs francophones et anglophones 	<ul style="list-style-type: none"> - Vers 1950— fin de l'exploitation de l'intérieur des terres par les Montagnais - Sédentarisation de la population Montagnaise sur le littoral et éclatement du noyau familial— le Gouvernement fédéral crée des réserves et instaure la scolarisation obligatoire des enfants - Accroissement des villages de pêcheurs établis au 19e siècle - Développement des clubs de pêche aux saumons

5.0 SITES ARCHEOLOGIQUES

Au cours de l'été 1976, une reconnaissance archéologique avait été effectuée dans la région de la zone d'étude; soit le long du littoral entre la rivière Sheldrake et Havre-Saint-Pierre sur la Moyenne-Côte-Nord. Pour des considérations d'accessibilité, de financement et d'urgence, les archéologues Castonguay et Chevrier avaient concentré leurs recherches le long de la côte. En effet, la construction de routes, le développement touristique et la coupe du bois représentaient alors les plus grands risques pour les sites archéologiques.

La reconnaissance de 1976, qui a couvert la zone d'étude, n'a permis de répertorier qu'un seul site archéologique entre les rivières Jupitagon et Magpie (EbDc-1). (voir carte de localisation du site archéologique et de la zone inventoriée)

6.0 MILIEU PHYSIQUE

Le projet à l'étude est localisé sur la zone côtière de la marge orientale du bouclier canadien dans la région de la Moyenne-Côte-Nord. La zone d'étude qui est située à des altitudes variant approximativement entre 30 et 50 mètres par rapport au niveau de la mer, a été entièrement submergée lors de la transgression marine goldthwaitienne. (Morneau, 1985: 5 et 1988:4)

Le tableau 3 illustre la séquence chronologique des événements post-glaciaires dans la région de la zone d'étude.

De façon générale, entre la rivière Jupitagon et la rivière Magpie, la côte se présente comme une succession d'anses et d'affleurement rocheux. Les formations meubles sont essentiellement constituées de

TABLEAU 3: CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS POST-GLACIAIRES

CHRONOLOGIE (ans A.A.)	EVENEMENTS POST-GLACIAIRES	CONDITIONS CLIMATIQUE	CONTEXTE VEGETAL REGIONAL	ZONE D'ETUDE
12 500	-Episode glaciaire du Wisconsin	Très froide	Désert glaciaire	Recou- verte par le glacier
10 000	-Le golfe du St-Laurent est dégagé -Transgression marine; mer de Goldthwait -La glace recouvre encore toute la côte nord.	↓ Froide		Submer- gée
9 500	-Déglaçiation de l'actuel trait de côte. -Submersion par la mer de Goldthwait. -La marge glaciaire est en contact avec la mer de Goldthwait.			
8 000	-Niveau maximal de la mer de Goldthwait. -Niveau marin relatif: 130 mètres -Phase régressive des littoraux de la mer de Goldthwait	↓ Optimum climatique	Toundra herbeuse	
6 000	-Régression de la mer de Goldthwait		Pessière à épinettes noires	Affores- tation et installa- tion de la faune actuelle
3 000	-Exondation des niveaux de terrasse de 30 et 15 mètres.	↓ Refroidis- sement climatique		Possibi- lité de suppor- ter une occupa- tion hu- maine
2 700	-Niveau actuel	↓ Refroidis- sement (Age de fer)	Végétation actuelle: Pessière à mousses hynacées	
2 400				
1 800				
1 500		↑ Réchauffement		
550				
200		↓ Refroidisse- ment (Petit âge glaciaire)		
"0" l'actuel		↓		

cordons littoraux d'origine marine abritant un immense réseau de tourbières et de petits lacs. Dans la zone d'étude les cordons littoraux sont disposés de façon plus ou moins parallèles.

La région de la zone d'étude fait partie du bassin hydrographique de la rivière Magpie. Le secteur compris entre les rivières Jupitagon et Magpie possède quelques cours d'eau; la rivière Brûlée, située à 100 mètres de la limite est du projet à l'étude, le ruisseau de l'anse de la Seine traversant la zone d'étude en direction nord-sud et les ruisseaux Béline et à Wellie, tous deux situés à l'est de la zone d'étude. On note également la présence de quelques petits ruisseaux parfois intermittents, généralement récents et servant le plus souvent d'écoulement aux tourbières. L'un d'eux, se situe à la limite sud-ouest du projet.

La région de la zone d'étude possède un climat d'influence maritime comprenant des hivers relativement froids et neigeux ainsi que de courts étés frais et humides.

D'après la carte du couvert végétal du Québec-Labrador de P. Richard, la région de la zone d'étude fait partie du domaine de la pessière à mousses hypnaçées (c'est-à-dire mousses communes qui croissent sur la terre et les troncs d'arbre) (Richard, 1985: 45). Dans cette région la végétation se compose de deux éléments principaux: soit la forêt de conifères et les tourbières. La partie ouest de la zone d'étude se situe dans une forêt de conifères dominée par l'épinette noire où l'on observe également des mélèzes, des bouleaux jaunes, des sapins, des petits saules, de l'aulne et du thé du labrador. Le sol est recouvert de mousses, principalement de sphaignes et de cladonies. La partie est du projet à l'étude se trouve à l'intérieur d'une tourbière.

Dans la région à l'étude plusieurs espèces fauniques présentent un intérêt économique pour les groupes humains qui ont possiblement exploité et pour ceux qui exploitent toujours ce territoire. Parmi la faune terrestre on retrouve le caribou, l'orignal, le castor, le rat musqué, le porc-épic, l'écureuil roux, le renard roux, la loutre et le

vison d'Amérique. La faune aquatique se compose principalement de phoques communs, de phoques du Groenland et de phoques à capuchons. La faune avienne se compose de canards noirs, de garots communs, de becs-scies, de morillons à collier, de bernaches du Canada et de gélinottes huppées. Parmi les espèces de l'ichtyofaune on retrouve entre autres l'omble de fontaine, le meunier, l'éperland arc-en-ciel, le saumon et l'anguille. (Laforte, 1985: 8 à 11)

Les résultats de l'étude du milieu physique indiquent que dans la zone d'étude, les conditions propices à l'occupation humaine sont en place depuis environ 6 000 ans.

7.0 RESULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE

Le projet à l'étude comprend la correction de 5 courbes situées à la suite les unes des autres. Il s'étend sur une distance de 3,7 km. et est orienté ouest-est. Un tableau synthèse présente les justifications et la localisation des sondages par chaînage.

7.1 PREMIERE COURBE

Le nouveau tracé de la première courbe est situé au sud de la route 138 actuelle. La partie ouest de cette courbe a été perturbée par les travaux de construction de la route 138 actuelle. En effet, pour les chaînages précédant 2+710 le nouveau tracé suit la route actuelle; puis entre les chaînages 2+720 et 2+760, il passe dans le fossé de drainage actuel et le remblai. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur. (Photos: 3.0, 3.1 et 2.6)

Le secteur comprenant les chaînages 2+770 à 2+840 présente une topographie généralement bosselée et un mauvais drainage. La végétation se compose principalement d'épinettes noires, de mélèzes, de thé du labrador et de sapins tandis que le sol est recouvert de mousses; de sphaigne et d'un peu de cladonie. Afin de vérifier le degré

TABLEAU 4: JUSTIFICATIONS ET LOCALISATION DES SONDAGES PAR CHAINAGE.

CHAINAGE	JUSTIFICATIONS	LOCALISATION DES SONDAGES
Avant 2+710	Le nouveau tracé suit la route 138 actuelle	Aucun sondage
2+720 à 2+760	Dans le fossé de drainage et le remblai de la route 138 actuelle et bouleversements mécaniques.	Aucun sondage
2+770 à 2+790	Topographie bosselée et mauvais drainage	Aucun sondage
2+800	Topographie plane et mauvais drainage	Un sondage négatif au piquet de chaînage du C.L.
2+810 à 2+840	Topographie bosselée et très mauvais drainage	Aucun sondage
2+847	Secteur décapé par un buteur. Un ruisseau de drainage creusé mécaniquement passe dans un ponceau sous la route 138 actuelle et traverse l'emprise en direction N-S	Aucun sondage
2+850 à 3+070	Topographie très bosselée, pente moyenne et mauvais drainage. Affleurement rocheux dans la partie S de l'emprise et bouleversements mécaniques.	Aucun sondage
3+080 à 3+210	Tourbière	Aucun sondage

3+220 à 3+260	Pente d'environ 30° et bouversements méca- niques	Aucun sondage
3+270 et 3+280	Dépression entre deux af- fleurements rocheux, to- pographie bosselée et bou- versements mécaniques	Aucun sondage
3+290 à 3+360	Tourbière dans la partie S de l'emprise et affleure- ment rocheux dans la partie N	Aucun sondage
3+370 à 3+660	Le nouveau tracé passe sur la route 138 actuelle	Aucun sondage
3+670 à 3+720	Dans le fossé de drainage et le remblai de la route 138 actuelle	Aucun sondage
3+730 à 3+750	Topographie bosselée, pente moyenne, mauvais drainage et bouverse- ments mécaniques	Aucun sondage
3+760	Topographie bosselée et mauvais drainage	Un sondage négatif à 8 mètres au S du piquet de chaînage du C.L.
3+770	Topographie bosselée et sol marécageux	Aucun sondage
3+780	Petit secteur possédant une topographie plane et un drainage moyen	Un sondage négatif à 14 mètres au S du piquet de chaînage du C.L.
3+790 à 3+810	Topographie bosselée, en pente S-N et E-O et bou- versements mécaniques	Aucun sondage

3+820 à 3+860	Forte pente N-S, secteur décapé dans la partie S de l'emprise	Aucun sondage
3+860 à 3+880	Topographie très bosselée, en pente O-E et mauvais drainage	Aucun sondage
3+890 à 3+920	Affleurement rocheux	Aucun sondage
3+930 à 3+940	Topographie très bosselée et pente O-E	Aucun sondage
3+950	Un ruisseau passe dans un ponceau sous la route 138 actuelle et traverse la nouvelle emprise en direction N-S	Aucun sondage
3+960 à 3+980	Secteur marécageux	Aucun sondage
3+990	Pente abrupte E-O	Aucun sondage
4+000	Topographie plane et bon drainage	Un sondage négatif à 10 mètres au S du piquet de chaînage du C.L.
4+010	Topographie plane et bon drainage	Un sondage négatif au piquet de chaînage du C.L.
4+020	Topographie plane et bon drainage, bouleversements mécaniques dans la partie N de l'emprise	Un sondage négatif à 2 mètres au N du piquet de chaînage du C.L.
4+030	Bouleversements mécaniques	Aucun sondage

4+040	Topographie plane et bon drainage	Un sondage négatif à 4 mètres au S du piquet de chaînage du C.L.
4+050	Topographie plane et bon drainage	Un sondage négatif à 6 mètres au S du piquet de chaînage du C.L.
4+060	Dans le fossé de drainage et le remblai de la route 138 actuelle	Aucun sondage
4+070 à 4+110	Le nouveau tracé passe sur la route 138 actuelle	Aucun sondage
4+120 à 4+400	Tourbière	Aucun sondage
4+410 à 4+680	Le nouveau tracé passe sur la route 138 actuelle	Aucun sondage
4+690 à 4+900	Tourbière	Aucun sondage
4+910 à 4+970	Dans le fossé de drainage et le remblai de la route 138 actuelle	Aucun sondage
4+980 à 5+000	Le nouveau tracé passe sur la route 138 actuelle	Aucun sondage
5+010 à 5+210	Dans le fossé de drainage et le remblai de la route 138 actuelle	Aucun sondage
5+220 à 5+460	Tourbière	Aucun sondage
à partir de 5+466	Le nouveau tracé passe sur la route 138 actuelle	Aucun sondage



3.0

0

Vue générale du début du tronçon et du pont de la rivière Brûlée. Prise du piquet de chaînage du C.L. à 2+720.



3.1

E

Vue du début du C.L. déboisé et arpenté, prise du piquet de chaînage du C.L. à 2+720

d'humidité du sol dans ce secteur, un seul sondage a été effectué dans une petite zone possédant une topographie plane. Dans ce sondage nous sommes en présence de couches stratigraphiques en alternances, pouvant être dû à un bouleversement anthropique et dont la composition et l'épaisseur étaient les suivantes:

- Couche 1: végétation, mousse (8 cm.)
- Couche 2: limon brun légèrement sablonneux (5 cm.)
- Couche 3: sable brunâtre (1 cm.)
- Couche 4: limon brun légèrement sablonneux (4 cm.)
- Couche 5: sable brunâtre (2 cm.)
- Couche 6: limon brun légèrement sablonneux (1 cm.)
- Couche 7: sable brunâtre (2 cm.)
- Couche 8: limon brun légèrement sablonneux (10 cm.)

La profondeur de ce sondage a été de 33 cm. (Photos: 3.2 et 3.3)

Au chaînage 2+847 un petit ruisseau de drainage passe dans un ponceau sous la route 138 actuelle et traverse la nouvelle emprise en direction nord-sud. Ce petit ruisseau a été creusé mécaniquement et sa rive est a été décapé par un buteur. En effet, on retrouve en surface un sable jaune-orangé constituant généralement la quatrième couche, soit l'horizon HB d'un podzol. Seule une inspection minutieuse des zones décapées a été effectuée dans ce secteur. (Photos: 3.4)

Le secteur compris entre les chaînages 2+850 et 3+070 possède une pente moyenne, une topographie très bosselée, parfois accidentée et un mauvais drainage. De plus, quelques zones ont été décapées par un buteur et on note la présence d'un affleurement rocheux dans la partie sud de l'emprise. La végétation dans ce secteur est semblable à celle décrite précédemment. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur, cependant les zones décapées ont été inspectées minutieusement. (Photos: 2.7, 2.8, 2.9 et 2.10)

Dans le secteur incluant les chaînages 3+080 à 3+210 les trente mètres d'emprise se situent dans une tourbière. La végétation se



3.2

E

Profil stratigraphique du sondage effectué
au chaînage 2+800.



3.3

O

Vue d'un secteur humide prise du piquet de
chaînage du C.L. à 2+830.



3.4

N

Vue d'un secteur décapé par un bouteur sur
la rive O d'un ruisseau de drainage localisé
au chaînage 2+847.

compose principalement de sphaigne et de quelques petits arbustes. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur. (Photos: 3.5, 3.6 et 3.7)

Entre les chaînages 3+220 et 3+260 l'emprise se situe dans un secteur en pente (environ 30^o) qui a subi d'importants bouleversements mécaniques. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur mais les zones bouleversées ont fait l'objet d'une inspection visuelle minutieuse. (Photos: 3.8 et 3.9)

Le secteur comprenant les chaînages 3+270 à 3+280 est constitué de deux affleurements rocheux séparés par une dépression, l'un dans la partie nord de l'emprise et l'autre dans la partie sud. Entre les deux affleurements la topographie est bosselée et le sol a subi quelques bouleversements mécaniques. Seule une inspection visuelle a été effectuée dans les secteurs bouleversés. (Photos: 3.10, 3.11, 3.14 et 2.11)

À la limite est de la première courbe (chaînages 3+290 à 3+360), la partie sud de l'emprise se situe dans une toubière tandis qu'un affleurement rocheux est présent dans la partie nord. Puis, avant de rejoindre la route 138 actuelle le nouveau tracé passe dans un secteur perturbé par les travaux de construction de la route; soit dans le fossé de drainage et la zone de remblai actuelle. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur. (Photos: 3.12 et 3.13)

7.2 DEUXIEME COURBE

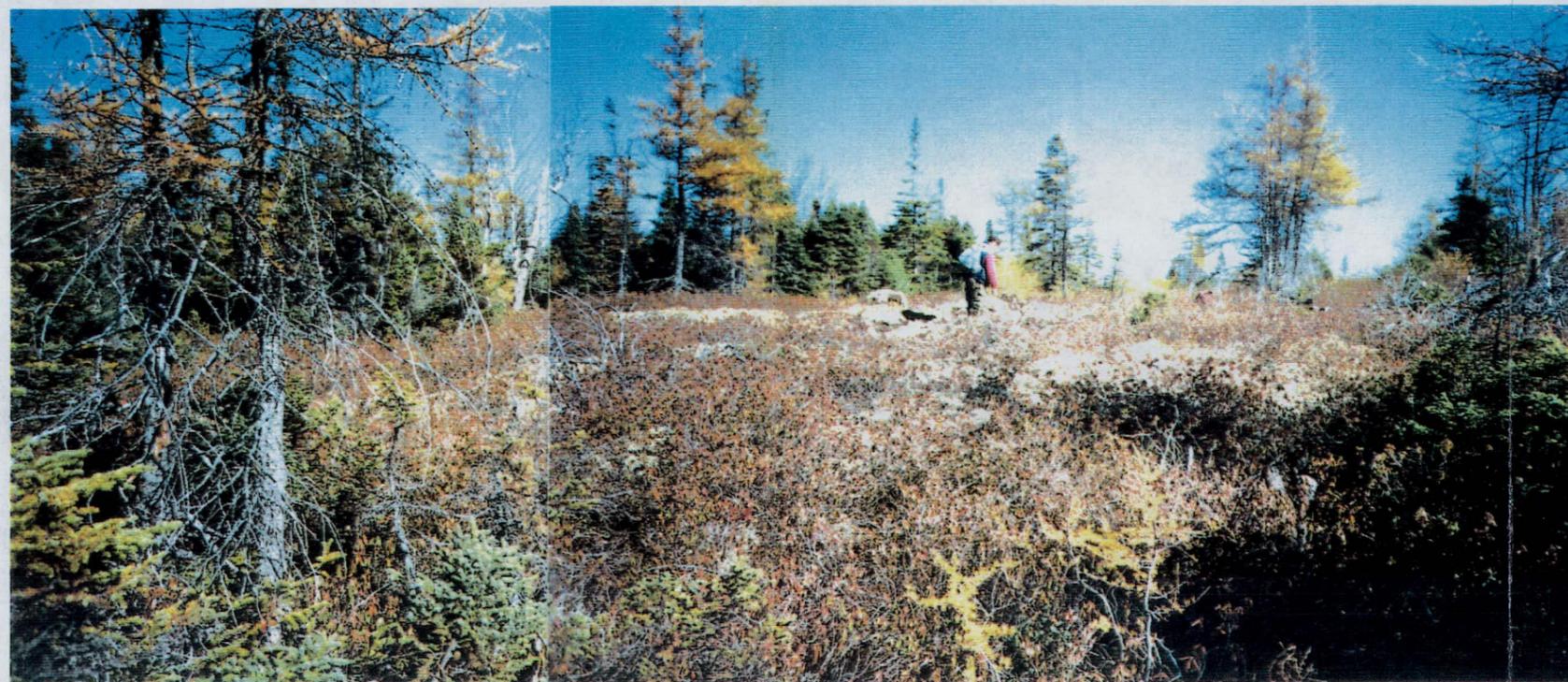
Le nouveau tracé de la deuxième courbe est situé au sud de la route 138 actuelle. La partie ouest de cette courbe a été perturbée par les travaux de construction de la route 138 actuelle. En effet, entre les chaînages 3+370 et 3+660 le nouveau tracé suit la route actuelle; puis entre les chaînages 3+670 et 3+720, il passe dans le fossé de drainage actuel et le remblai. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur. (Photos: 3.15 et 2.12)



3.5
à 3.7

E

Vue de la tourbière, prise du piquet de
chaînage du C.L. à 3+100.



3.8
et 3.9

E

Vue d'un secteur en pente et de bouleversements mécaniques entre les chaînages 3+220 et 3+360.



3.10
et 3.11

S-E
à S-O

Vue de la dépression, prise de l'affleurement rocheux au chaînage 3+270.



3.14

N

Vue de l'affleurement rocheux situé dans la partie N de l'emprise entre les chaînages 3+220 et 3+280.



3.12

S-E

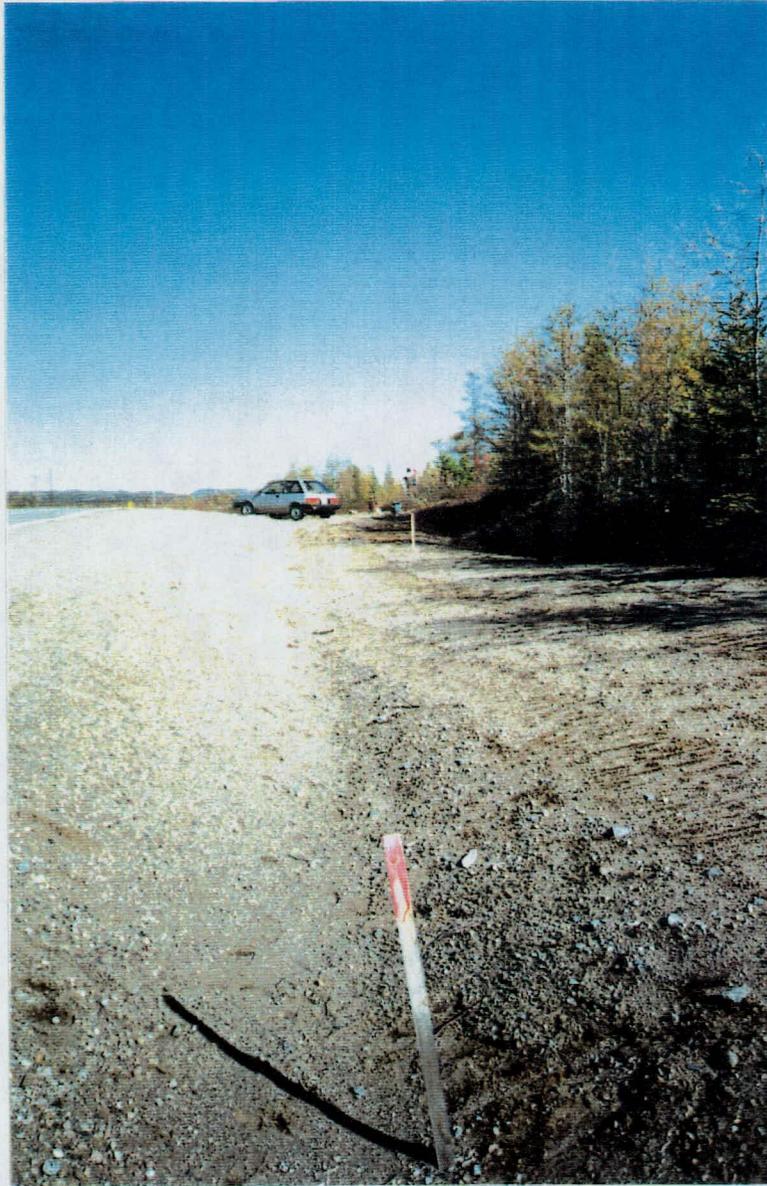
Vue de la tourbière situé dans la partie S de l'emprise entre les chaînages 3+290 et 3+360.



3.13

E

Vue du C.L. entre le chaînage 3+290 et la route 138 actuelle (3+360). Prise de l'affleurement rocheux situé dans la partie N de l'emprise.



3.15

S-E

Vue du C.L. du début de la seconde courbe,
prise du piquet de chaînage du C.L. à
3+660.

Le secteur comprenant les chaînages 3+730 à 3+780 présente une topographie bosselée, parfois en pente et un drainage variable de moyen à très mauvais dans les dépressions. De plus, au chaînage 3+740 le sol a subi un bouleversement mécanique. La végétation se compose principalement d'épinettes noires, de mélèzes, de thé du labrador et de sapins tandis que le sol est recouvert de mousses principalement de sphaigne mais également de cladonie. Deux sondages ont été effectués dans ce secteur afin de connaître la stratigraphie et le degré d'humidité du sol. L'un des sondages n'a révélé qu'une seule couche de végétation, de 46 cm. d'épaisseur et dont les 15 derniers centimètres étaient imbibés d'eau. Dans l'autre sondage nous étions en présence d'un podzol dont la composition et l'épaisseur étaient les suivantes:

- Couche 1: végétation, mousse (6 cm.)
- Couche 2: horizon AH, humus noir (2 cm.)
- Couche 3: horizon E, sable gris (2 cm.)
- Couche 4: horizon HB, sable jaune (1 cm.)
- Couche 5: horizon HB induré (4 cm.)

La profondeur de ce sondage a été de 15 cm. (Photos: 3.16, 3.17, 2.13 et 2.14)

Le secteur situé entre les chaînages 3+790 et 3+880 se différencie par la présence de pentes variant de moyenne à forte et orientées nord-sud et/ou est-ouest. La topographie est toujours bosselée et le drainage mauvais. De plus, à l'intérieur de ce secteur quelques zones ont été décapées par un buteur. La végétation est semblable à celle décrite pour le secteur précédent. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur mais les zones décapées ont fait l'objet d'une inspection visuelle minutieuse. (Photos: 3.18 à 3.22 et 2.15)

Entre les chaînages 3+890 et 3+920, des affleurements rocheux s'étendent sur une distance dépassant les trente mètres d'emprise du nouveau tracé. Puis, entre les chaînages 3+930 et 3+940 le sol possède une topographie très bosselée et une pente moyenne orientée



3.16

O

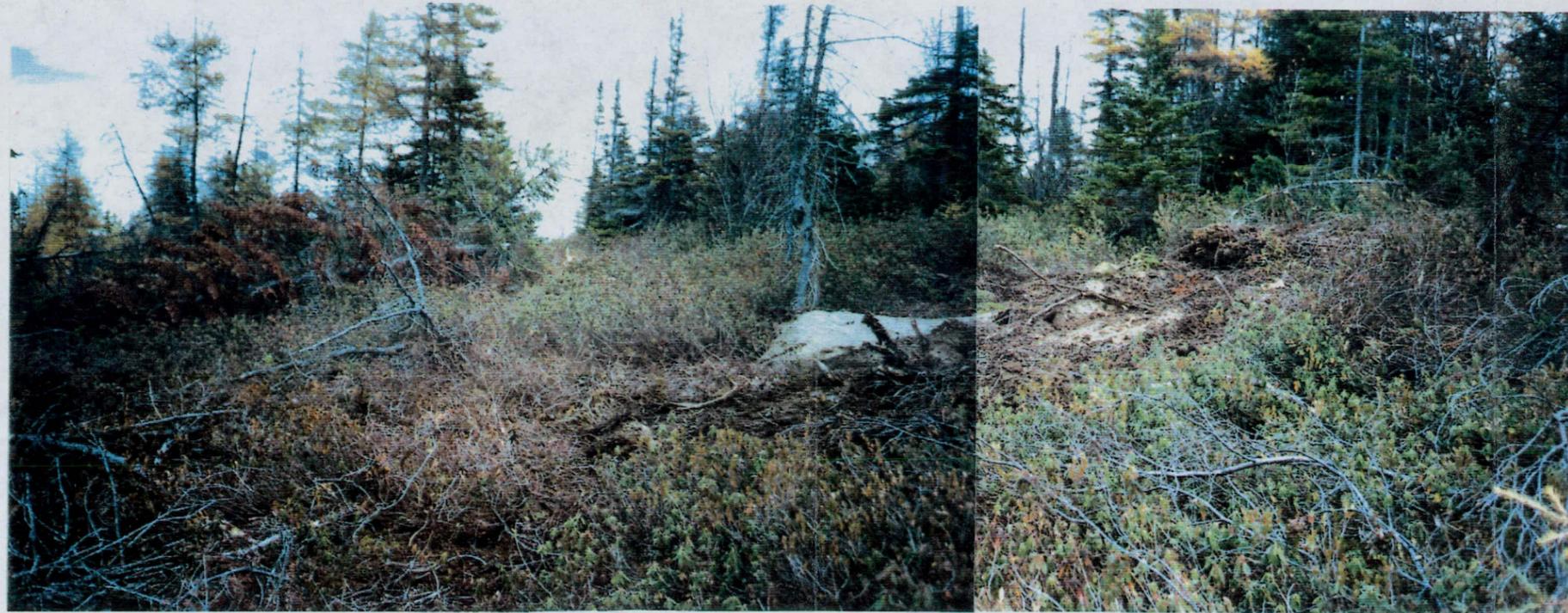
Vue du C.L. déboisé et arpenté entre les
chaînages 3+730 et 3+780. Secteur en
pente O-E.



3.17

S

Secteur de bouleversements mécaniques
dans la partie N de l'emprise au chaînage
3+740.



3.18
et 3.19

E

Secteur de bouleversements mécaniques
et en pente S-N au chaînage 3+800.



3.20

N

Vue de la pente S-N au chaînage 3+820.



3.21

E

Vue d'une zone décapée et en pente S-N
entre les chaînages 3+820 et 3+840.



3.22

E

Vue du C.L. dans le secteur en pente S-N
au chaînage 3+820.

ouest-est (en direction du ruisseau situé au chaînage 3+950). Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur. (Photos: 3.23, 3.24, 3.25, 4.0 et 4.1)

Au chaînage 3+950 le ruisseau de l'anse de la Seine passe dans un ponceau sous la route 138 actuelle et traverse la nouvelle emprise en direction nord-sud. À l'est de ce ruisseau s'étend une zone marécageuse entre les chaînages 3+960 et 3+980, suivi d'une pente abrupte au chaînage 3+990. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur. (Photos: 4.2, 4.3 et 4.4)

Le secteur compris entre les chaînages 4+000 et 4+050 se trouve sur une terrasse possédant une topographie plane et un bon drainage. Cependant, quelques zones à l'intérieur de ce secteur ont subi un bouleversement mécanique (chaînages 4+020 et 4+030). La végétation se compose d'épinettes noires, de sapins, de mélèzes, de petits bouleaux, de thé du labrador et le sol est principalement recouvert de cladonie. Dans les zones intactes, des sondages archéologiques ont été effectués tandis que les zones bouleversées ont fait l'objet d'une inspection visuelle systématique. Dans ce secteur les sondages ont été disposés à tous les dix mètres, selon la topographie, l'environnement, la végétation, les dépressions et la présence de souches ou de racines importantes. Au total cinq sondages négatifs y ont été effectués. Dans tous ces sondages nous étions en présence d'un podzol dont la composition et l'épaisseur moyenne des couches étaient les suivantes: (voir profil stratigraphique schématisé)

Couche 1: végétation, mousse (5 cm.)

Couche 2: horizon AH, humus noir (4 cm.)

Couche 3: horizon E, sable gris (3 cm.)

Couche 4: horizon HB, sable jaune (2 cm.)

Couche 5: horizon HB induré (6 cm.)

La profondeur des sondages variait entre 16 et 25 cm. avec une profondeur moyenne de 20 cm. (Photos: 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 4.9, 2.16 et 2.17)



3.23

E

Vue de l'affleurement rocheux situé entre les chaînages 3+890 et 3+920.



3.24

S

Vue d'une dépression entre deux affleurements rocheux au chaînage 3+900.



4.0
et 4.1

0

Vue du secteur en pente O-E entre les
chaînages 3+920 et 3+940.



4.2
à 4.4

0

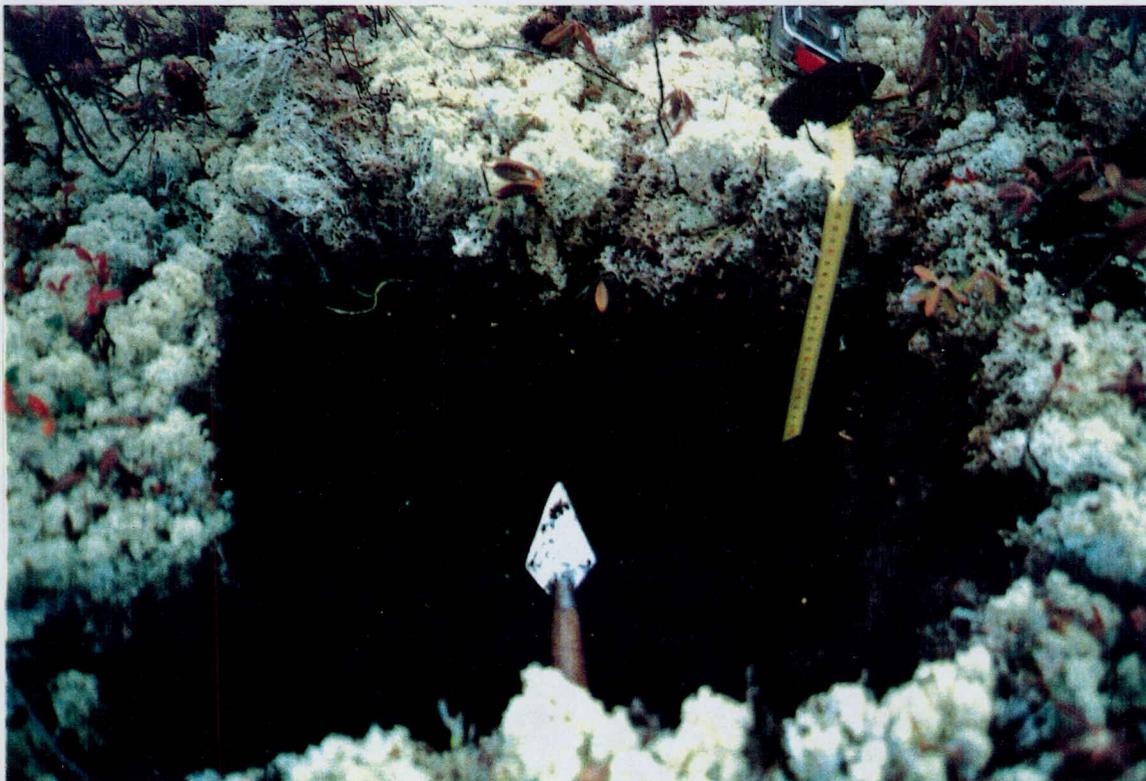
Secteur marécageux sur plus des 30
mètres d'emprise entre les chaînages
3+960 et 3+980.



3.25

N

Vue de la partie N de l'emprise, dépression entre l'affleurement rocheux et le fossé de drainage de la route 138 actuelle. Prise du piquet de chaînage du C.L. à 3+900.



4.5

N

Profil stratigraphique du sondage effectué au chaînage 4+000



4.6
à 4.8

0

Secteur de bouleversements mécaniques
entre les chaînages 4+020 et 4+030.



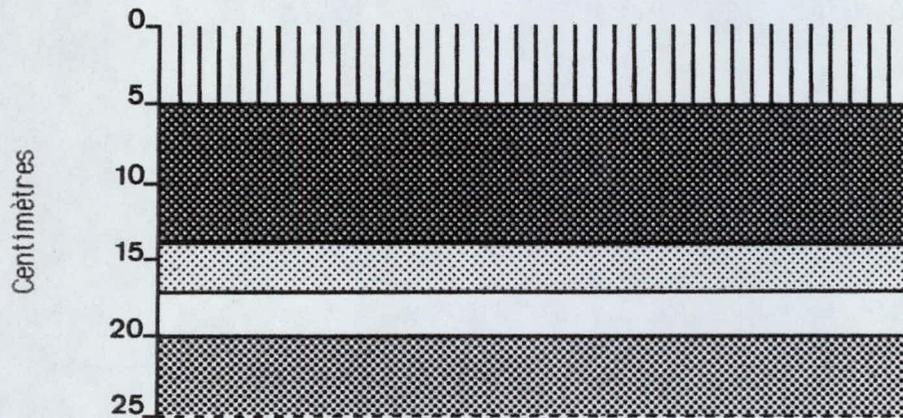
4.9

E

Vue du C.L. déboisé et arpenté entre le
chaînage 4+030 et la route 138 actuelle
(4+070)

PROFIL STRATIGRAPHIQUE SCHEMATISE

SONDAGE NEGATIF AU PIQUET DE CHAINAGE 4+010



LEGENDE:

-  Couche 1: végétation, mousse
-  Couche 2: horizon AH, humus noir
-  Couche 3: horizon E, sable gris
-  Couche 4: horizon HB, sable jaune
-  Couche 5: horizon HB induré

À la limite est de la deuxième courbe, au chaînage 4+060 le nouveau tracé passe dans un secteur perturbé par les travaux de construction de la route 138 actuelle; soit dans le fossé de drainage et la zone de remblai actuelle. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur.

7.3 TROISIEME COURBE

Le nouveau tracé de la troisième courbe est situé au nord de la route 138 actuelle. La partie ouest de cette courbe a été perturbée par les travaux de construction de la route 138 actuelle. En effet, entre les chaînages 4+070 et 4+110 le nouveau tracé suit la route actuelle. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur.

Entre les chaînage 4+120 et 4+400, la totalité de l'emprise de la troisième courbe est située dans une tourbière. Aucun sondage n'a pu être effectué dans ce secteur. (Photos: 4.10, 4.11, 2.18 et 2.19)

7.4 QUATRIEME COURBE

Le nouveau tracé de la quatrième courbe passera au sud de la route 138 actuelle. La partie ouest de cette courbe a été perturbée par les travaux de construction de la route 138 actuelle. En effet, entre les chaînages 4+410 et 4+680 le nouveau tracé suit la route actuelle. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur.

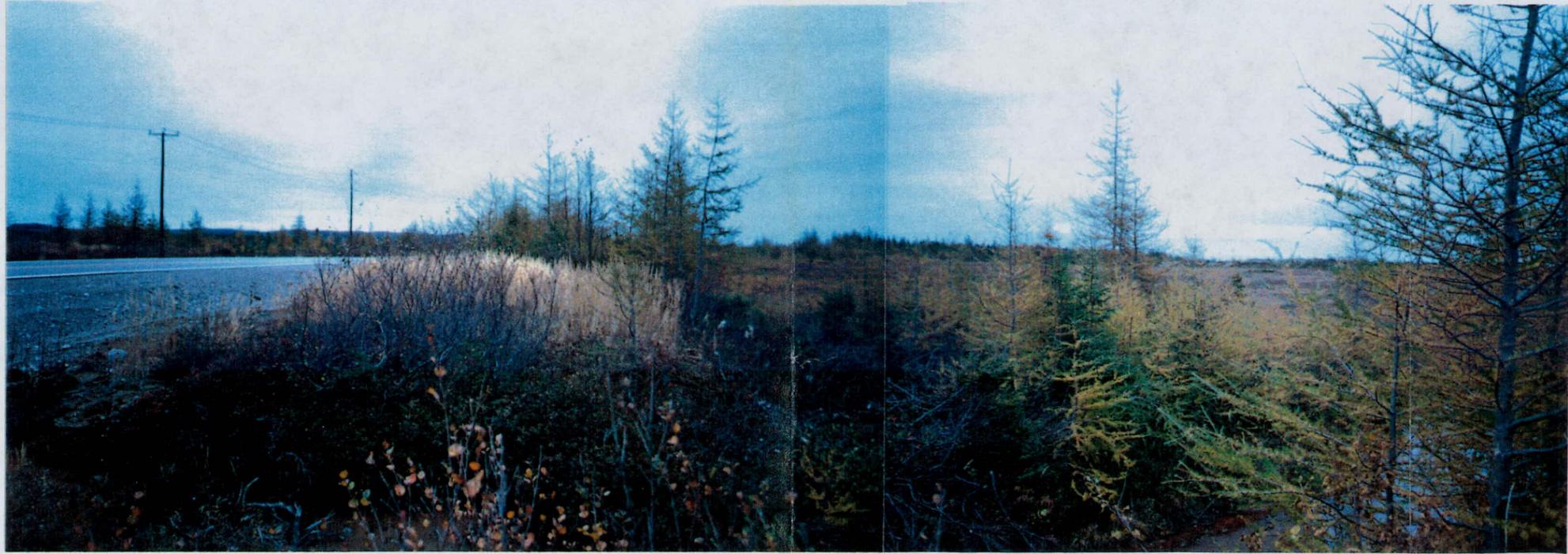
Entre les chaînage 4+690 et 4+900, la totalité de l'emprise de la quatrième courbe est située dans une tourbière. Aucun sondage n'a pu être effectué dans ce secteur. (Photos: 4.12, 4.13, 4.14 et 2.20)

À la limite est de la quatrième courbe, entre les chaînages 4+910 et 4+970 le nouveau tracé passe dans un secteur perturbé par les travaux de construction de la route 138 actuelle; soit dans le fossé de drainage et la zone de remblai actuelle. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur.



4.10 N-0
et 4.11

Vue de la 3^e courbe passant dans la tour-
bière au N de la route 138 actuelle entre
les chaînages 4+120 et 4+400. Prise du
piquet de chaînage du C.L. à 4+400.



4.12 E,
à 4.14 S-E

Vue de la 4^e courbe passant dans la tourbière au S de la route 138 actuelle entre les chaînages 4+690 et 4+900. Prise du piquet de chaînage du C.L. à 4+720.

7.5 CINQUIEME COURBE

Le nouveau tracé de la cinquième courbe est situé au nord de la route 138 actuelle. La partie ouest de cette courbe a été perturbée par les travaux de construction de la route 138 actuelle. En effet, entre les chaînages 4+980 et 5+000 le nouveau tracé suit la route actuelle; puis entre les chaînages 5+010 et 3+210, il passe dans le fossé de drainage actuel et le remblai. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur.

Entre les chaînage 5+220 et 5+460, la totalité de l'emprise de la quatrième courbe est située dans une tourbière. Aucun sondage n'a pu être effectué dans ce secteur. (Photos: 4.15 et 4.16)

À partir du chaînage 5+466 et jusqu'à la fin du projet présentement à l'étude, le nouveau tracé suit la route 138 actuelle. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur. (Photos: 4.17)

Au total huit sondages archéologiques ont été pratiqués à l'intérieur des limites d'emprise de ce nouveau tracé de correction de courbe. Tous les sondages se sont révélés négatifs et aucune trace d'occupation de nature anthropique n'a été décélée.

8.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans la zone d'étude tous les secteurs accessibles et ayant pu supporter des activités de nature anthropique de la période préhistorique ou historique ont fait l'objet de vérifications au moyen de sondages archéologiques. Aucune trace d'activités humaines anciennes n'a été localisé à l'intérieur des limites d'emprise du projet à l'étude.



4.15 N-E
et 4.16

Vue de la 5^e courbe passant dans la tour-
bière au N de la route 138 actuelle entre
les chaînages 5+220 et 5+460. Prise du
piquet de chaînage du C.L. à 5+220.



4.17

N-0

Vue du piquet de chaînage du C.L. à 5+466
à partir duquel le nouveau tracé passe
sur la route 138 actuelle jusqu'à la fin du
projet.

L'inventaire archéologique qui fut pratiqué entre le 3 et le 10 octobre 1988 sur le projet de correction de courbe de la route 138 dans la municipalité de Rivière Saint-Jean avait pour but de vérifier le potentiel archéologique des surfaces à l'intérieur des limites d'emprise du tracé. Les résultats de la reconnaissance archéologique furent négatifs et l'on peut présumer qu'aucun site d'activité historique ou préhistorique ne sera détruit à l'intérieur des limites d'emprise prévue pour la réalisation de ce projet de construction du ministère des Transports du Québec.

Il est cependant recommandé que la machinerie lourde qui sera affectée aux travaux de construction soit confinée à l'intérieur des limites prévues. De plus, les dépôts de matériaux meubles ainsi que les remblais devraient être également confinés à l'intérieur des limites d'emprise.

Les surfaces archéologiquement prospectées ne font l'objet d'aucune recommandation de protection ou de surveillance archéologique.

BIBLIOGRAPHIE

- BLONDIN, D.
"Les gens de la terre et les gens de la mer. Histoire économique de la Basse-Côte-Nord", M.A.C., Québec, 23 p.
- CASTONGUAY, D. et CHEVRIER, D.
1976 "Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord, 1976" rapport, I.S.A.Q., M.A.C., vol., 160 p.
- CHEVRIER, D.
1977 "Préhistoire de la région de la Moisie", Les cahiers du patrimoine No 5, M.A.C., Direction générale du patrimoine, 376 p.
- LAFORTE, E.
1985 "Etude de potentiel archéologique, route 138, Havre-Saint-Pierre/Baie-Johan-Beetz", rapport, M.T.Q., Service de l'environnement, 46 p.
- MORNEAU, F.
1985 "Géomorphologie et aperçu de cadre écologique de la région de Havre-Saint-Pierre/Baie-Johan-Beetz", rapport, M.T.Q., Service de l'environnement, 40 p.
- MORNEAU, F.
1988 "Etude des incidences éco-géomorphologiques de la route 138, Havre-Saint-Pierre-Rivière-Joachim", M.T.Q., Service de l'environnement, 21 p.
- PARENT, M., DUBOIS, J.M.M., BAIL, P., LAROCQUE, A. et LAROCQUE, G.
1985 "Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans B.P.", In C. Chapdelaine (éd.). "La période Paléoindienne", Recherches amérindiennes au Québec. XV (1-2), pp. 17 à 37.
- RICHARD, P.
1985 "Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans B.P., l'habitabilité dans un milieu changeant", In C. Chapdelaine (éd.). "La période Paléoindienne", Recherches amérindiennes au Québec. XV (1-2), pp. 39 à 56.

ROY, D.
1983

"Reconnaissance archéologique, fossés de drainage, Longue-Pointe-de-Mingan", rapport, M.T.Q., Service de l'environnement, 43 p.

SAMSON, G.
1979

"Rapport de recherche archéologique dans le cadre de l'étude de localisation et d'impact sur l'environnement du prolongement de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz, comté de Duplessis, rapport, I.S.A.Q., M.A.C., 77 p.

THIBAUT, C.

"Inventaire des sites archéologiques du Québec", Service des inventaires, Direction générale du patrimoine, M.A.C.

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Photo #	Orientation	Description
3.0	O	Vue générale du début du tronçon et du pont de la rivière Brûlée. Prise du piquet de chaînage du C.L. à 2+720.
3.1	E	Vue du début du C.L. déboisé et arpenté, prise du piquet de chaînage du C.L. à 2+720
3.2	E	Profil stratigraphique du sondage effectué au chaînage 2+800.
3.3	O	Vue d'un secteur humide prise du piquet de chaînage du C.L. à 2+830.
3.4	N	Vue d'un secteur décapé par un buteur sur la rive O d'un ruisseau de drainage localisé au chaînage 2+847.
3.5 à 3.7	E	Vue de la tourbière, prise du piquet de chaînage du C.L. à 3+100.
3.8 et 3.9	E	Vue d'un secteur en pente et de bouleversements mécaniques entre les chaînages 3+220 et 3+360.
3.10 et 3.11	S-E à S-O	Vue de la dépression, prise de l'affleurement rocheux au chaînage 3+270.
3.12	S-E	Vue de la tourbière situé dans la partie S de l'emprise entre les chaînages 3+290 et 3+360.
3.13	E	Vue du C.L. entre le chaînage 3+290 et la route 138 actuelle (3+360). Prise de l'affleurement rocheux situé dans la partie N de l'emprise.

3.14	N	Vue de l'affleurement rocheux situé dans la partie N de l'emprise entre les chaînages 3+220 et 3+280.
3.15	S-E	Vue du C.L. du début de la seconde courbe, prise du piquet de chaînage du C.L. à 3+660.
3.16	O	Vue du C.L. déboisé et arpenté entre les chaînages 3+730 et 3+780. Secteur en pente O-E.
3.17	S	Secteur de bouleversements mécaniques dans la partie N de l'emprise au chaînage 3+740.
3.18 et 3.19	E	Secteur de bouleversements mécaniques et en pente S-N au chaînage 3+800.
3.20	N	Vue de la pente S-N au chaînage 3+820.
3.21	E	Vue d'une zone décapée et en pente S-N entre les chaînages 3+820 et 3+840.
3.22	E	Vue du C.L. dans le secteur en pente S-N au chaînage 3+820.
3.23	E	Vue de l'affleurement rocheux situé entre les chaînages 3+890 et 3+920.
3.24	S	Vue d'une dépression entre deux affleurements rocheux au chaînage 3+900.
3.25	N	Vue de la partie N de l'emprise, dépression entre l'affleurement rocheux et le fossé de drainage de la route 138 actuelle. Prise du piquet de chaînage du C.L. à 3+900.
4.0 et 4.1	O	Vue du secteur en pente O-E entre les chaînages 3+920 et 3+940.

4.2 à 4.4	O	Secteur marécageux sur plus des 30 mètres d'emprise entre les chaînages 3+960 et 3+980.
4.5	N	Profil stratigraphique du sondage effectué au chaînage 4+000
4.6 à 4.8	O	Secteur de bouleversements mécaniques entre les chaînages 4+020 et 4+030.
4.9	E	Vue du C.L. déboisé et arpenté entre le chaînage 4+030 et la route 138 actuelle (4+070)
4.10 et 4.11	N-O	Vue de la 3 ^e courbe passant dans la tourbière au N de la route 138 actuelle entre les chaînages 4+120 et 4+400. Prise du piquet de chaînage du C.L. à 4+400.
4.12 à 4.14	E, S-E	Vue de la 4 ^e courbe passant dans la tourbière au S de la route 138 actuelle entre les chaînages 4+690 et 4+900. Prise du piquet de chaînage du C.L. à 4+720.
4.15 et 4.16	N-E	Vue de la 5 ^e courbe passant dans la tourbière au N de la route 138 actuelle entre les chaînages 5+220 et 5+460. Prise du piquet de chaînage du C.L. à 5+220.
4.17	N-O	Vue du piquet de chaînage du C.L. à 5+466 à partir duquel le nouveau tracé passe sur la route 138 actuelle jusqu'à la fin du projet.

CATALOGUE DES DIAPOSITIVES

Diapo. #	Orientation	Description
2.6	E	Vue du début du C.L. déboisé et arpenté, prise du piquet de chaînage du C.L. à 2+720.
2.7	O	Vue générale du C.L. déboisé et arpenté, prise du piquet de chaînage du C.L. à 2+980.
2.8	N	Partie N de l'emprise au chaînage 2+980.
2.9	S-O	Partie S de l'emprise au chaînage 2+980.
2.10	E	Vue générale du C.L. déboisé et arpenté, prise du piquet de chaînage du C.L. à 3+010.
2.11	E	Vue générale du C.L. déboisé et arpenté, prise du piquet de chaînage du C.L. à 3+280.
2.12	E	Vue générale du C.L. déboisé et arpenté, prise du piquet de chaînage du C.L. à 3+705.
2.13	E	Profil stratigraphique du sondage effectué au chaînage 3+780.
2.14	E	Profil stratigraphique du sondage effectué au chaînage 3+760.
2.15	E	Secteur de bouleversements mécaniques et en pente S-N au chaînage 3+790.
2.16	N	Profil stratigraphique du sondage effectué au chaînage 4+020.
2.17	N	Profil stratigraphique du sondage effectué au chaînage 3+040.
2.18	E	Vue du C.L. passant dans la tourbière entre les chaînages 4+120 et 4+320.

2.19	N-0	Vue du C.L. passant dans la tourbière entre les chaînages 4+140 et 4+240.
2.20	0	Vue du C.L. passant dans la tourbière entre les chaînages 4+690 et 4+900.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 249